

# Michel Zekler, producteur de rap connu pour violences, vol à main armée... aurait-il cherché les coups des policiers ?

écrit par Christine Tasin | 28 novembre 2020



Photo : c'est le même, paraît-il, deux jours après... Aucune trace de coups, de coupures... De qui se moque-t-on ?

Je suis une fois de plus effarée par la dhimmitude et la lâcheté de nos dirigeants même pas foutus de soutenir nos policiers par principe, au moins tant que l'enquête n'aura pas prouvé qu'ils auraient abusé de leur pouvoir.

Non, Darmanin et même Macron (rien d'autre à foutre, le Président ?) hurlent avec les loups et abandonnent les leurs ! Les salauds !

Cette histoire n'est pas claire, c'est le moins que l'on puisse dire. Il semble que le Michel Zekler portait un sac qui sentait bizarrement la drogue et se soit réfugié dans son studio où une dizaine de ses semblables l'attendaient... On peut concevoir que dans cette ambiance les 3 policiers

aient pris peur et se soient défendus comme de beaux diables. Qui pourrait le leur reprocher ?

C'est que le Zekler c'est pas un perdreau de l'année, si on en croit ce policier de Synergie-Officiers ! Pas du genre à se laisser arrêter gentiment, non ?

*Donc [#MichelZecler](#) aurait été condamné pour vol à main armé et associations de malfaiteur ? Pourquoi vos martyrs ne sont jamais propres ? Vous vous souvenez de Adama le violeur ? [#ViolencesPolicieres](#) [pic.twitter.com/B8Kl5RR2oI](https://pic.twitter.com/B8Kl5RR2oI)*

*– Damien Rieu (@DamienRieu) [November 28, 2020](#)*

<https://policeetrealites.com/2020/11/28/██-paris-le-producteur-de-rap-interpelle-aurait-ete-condamne-pour-vol-a-main-armee-et-aurait-fait-de-la-prison/>

Certes, il a le droit au pardon et à l'oubli s'il a payé sa dette à la société, mais son passé éclaire le personnage et permet de douter qu'il se soit laissé arrêter sagement et tranquillement...

Il est heureux que, quand même, des policiers se bougent pour faire reconnaître la vérité et défendre leurs collègues injustement traînés dans la boue.

Parce que, en face, c'est l'acharnement contre les policiers, qui, comme à la République se sont juste contentés de faire leur boulot, et on peut penser que s'ils ont tabassé, envoyé de la lacrymo... c'est qu'ils avaient des raisons de le faire. Et en tout cas le minimum est d'attendre le résultat de l'enquête et du visionnage des vidéos.

Même Fauvergue, ancien patron du Raid se laisse aller à publiquement enfoncer ses collègues, qu'il traite de

barbares...

<https://actu.orange.fr/politique/producteur-tabasse-les-barbares-revetus-d-uniformes-etaient-de-sortie-deploire-jean-michel-fauvergue-ancien-patron-du-raid-magic-CNT000001vf1Gv.html>

**Mais nous savons tous que tous ces gens-là n'ont pas levé le petit doigt pour défendre les gilets jaunes massacrés, éborgnés, qu'ils se sont bien gardés de dénoncer les tontons Macoute de Castaner... La victime présumée est noire et produit la musique préférée des racailles, beaucoup de raisons pour qu'elle soit défendue par les gauchos et par le pouvoir...**

Si la victime présumée s'était appelée Renaud Camus on aurait sans doute lu partout que le tabassage d'un de "l'ultra-droite" c'est normal, voire bien fait pour sa gueule.

Après Theo, après Adama, après Floyd, voici Zekler... La discrimination positive ça marche aussi apparemment pour les voyous en activité ou repentis...

**Certes, il y a forcément, chez les policiers, quelques dégénérés, comme partout ; mais quand, en ce moment, c'est la chasse au policier qui ne peut plus faire son boulot sans être mis en accusation, c'est le dernier socle de notre République qui vacille, à savoir la violence légitime.**

La violence illégitime fait la loi, dans les quartiers, dans la rue, et même dans les réseaux sociaux avec ces hordes de tarés qui s'en prennent à ceux qui ne pensent pas comme eux... et la seule violence légitime, celle de l'Etat, est mise en accusation par les dits responsables de l'Etat. Ils sont en train de tuer notre police, de la rendre incapable d'intervenir, de protéger l'Etat, la loi, l'ordre, la France et les Français, nous abandonnant à tous ceux qui ne connaissent que la violence pour obtenir ce qu'ils veulent.

Combien de Français d'origine sont capables de ces horreurs, par exemple ? Quelques-uns, forcément, il y a des dégénérés partout, mais quand on voit l'origine, le prénom... des terroristes, des agresseurs, des violeurs, de ceux qui ont enterré vivants deux gamins... on sait, sans étonnement, qu'il y a une chance sur 100, sur 1000... pour que les nôtres fassent de même.

<https://www.fdesouche.com/2020/11/22/suede-deux-garcons-violés-et-tortures-par-un-iranien-et-un-arabe-puis-enterres-vivants-sauvés-par-un-passant/>

<https://www.fdesouche.com/2020/11/28/indonesie-4-chretiens-tués-dont-un-decapité-et-un-autre-brulé-vif-par-des-islamistes-liés-à-letat-islamique/>

<https://www.fdesouche.com/2020/11/28/territoire-de-belfort-un-septuagenaire-sequestre-et-blessé-a-larme-blanche/>

Qu'on se rappelle l'émoi de toute la France quand Patrick Henry a tué l'enfant de 7 ans qu'il avait enlevé. C'est l'émoi de tout un peuple qui ne considère pas comme étant des siens un tel monstre.

Chez nous les atrocités commises par des étrangers se succèdent... dans le silence des moutons qu'on mène à l'abattoir.

Grâce à la Licra qui nous a réclamé plus de 5000 euros de « dédommagements » à elle alloués par le tribunal et qui, en sus, a fait appel en cassation d'un procès que j'avais pourtant gagné, nous devons prendre un avocat de cassation, ce qui coûte plus de 5000 euros également... Soit plus de 10 000 euros à régler en un mois !

*Merci à tous ceux qui le peuvent de nous donner un petit coup de pouce pour faire face aux frais de justice, pour ne pas succomber au harcèlement judiciaire. Nous devons faire appel, aller en cassation, à la CEDH... pour ne pas laisser s'installer des jurisprudences terribles pour les Résistants à l'islamisation. Un procureur a même demandé de la prison ferme*

*contre moi ; il nous faut, plus que jamais, nous battre, avec tous les moyens possibles, pour éviter les condamnations répétées susceptibles de mener à la prison et, pour cela, il faut, plus que jamais pouvoir payer des avocats, faire appel en cassation...*

*Merci à tous ceux qui le peuvent sans se serrer la ceinture, bien évidemment.*

*Pour nous aider, merci d'envoyer soit un chèque à l'ordre de Résistance républicaine, à Résistance républicaine, 101 avenue du général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14 ou bien de faire un don via PayPal ou votre carte bleue.*

<https://resistancerepublicaine.com/don/>

Merci à tous.

**Christine Tasin**